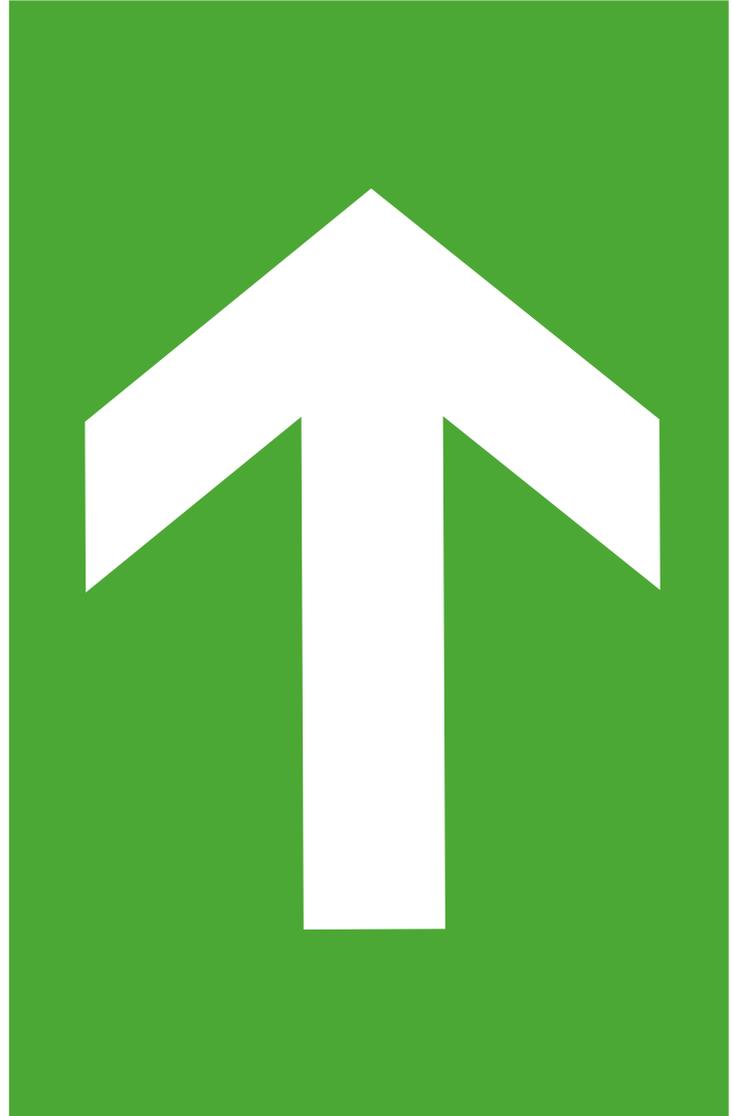


BENCHMARK DES INTERMÉDIAIRES DU LABEL BAS-CARBONE



L'essentiel à savoir à date (17/10/22) pour décrypter les conditions de valorisation des crédits Carbone proposées par 4 mandataires-intermédiaires du Label Bas-Carbone

Introduction

Dans le cadre du projet [CarbonThink](#), 14 organisations agricoles partenaires échangent pour mieux décrypter les offres commerciales des mandataires-intermédiaires de la vente de crédits Carbone (CC) opérant dans le cadre du Label Bas-Carbone (LBC) et pouvant intéresser des fermes de grandes cultures.

Les 14 organisations agricoles réalisant les diagnostics carbone en Grandes Cultures



Rappel

Porteur de projet collectif

Le **porteur de projet collectif (PP)** est en général l'organisation agricole qui fédère les agriculteurs s'engageant collectivement dans le LBC (plutôt qu'individuellement pour des questions d'économie d'échelle) et qui réalise les diagnostics des fermes (diagnostic initial et suivi).

Mandataire

En appui du porteur de projet, le **mandataire (M)** peut gérer la labellisation du projet Label Bas-Carbone.

Intermédiaire

L'**intermédiaire (I)** intervient dans la recherche de Crédits Carbone.

Ces deux rôles de **mandataire-intermédiaire (M-I)** peuvent être assumés par une seule organisation ou par des organisations distinctes. D'autres montages sont également possibles. Un projet LBC dure 5 ans.

Les partenaires agricoles CarbonThink, tout en conservant leur autonomie décisionnelle, souhaitent **travailler collectivement à la pré-sélection de M-I facilitant ainsi la négociation d'un socle commun minimum de conditions de valorisation des CC**. Parmi les critères clefs de différenciation des offres des **M-I**, sont cités :



La rémunération de l'agriculteur (prix plancher et indexation) et du porteur de projet collectif



La compatibilité avec plusieurs outils de diagnostic Carbone



L'assise solide de l'organisation



L'approche locale dans la vente des CC

Étude des coûts

Sur l'importance pour un porteur de projet collectif de valoriser son travail, CarbonThink a réalisé une première [étude des coûts d'intermédiation](#) liés à l'accompagnement technique, administratif et financier d'une ferme s'engageant dans un projet LBC de 5 ans. Une partie de cet accompagnement (diagnostic initial) est dans certains cas prise en charge par l'Ademe ou CarbonThink.

Synthèse des coûts techniques et des coûts administratifs et financiers

À télécharger



À propos de CarbonThink



CarbonThink est le nom d'un projet régional au service de l'évaluation et du financement Carbone des exploitations agricoles de grandes cultures en Grand Est. Cofinancé par la Région Grand Est et le FEADER, CarbonThink mobilise 5 « partenaires historiques » : Agrosolutions, I4CE, INRAE, planet A® et Terrasolis. Ainsi que 14 « organisations agricoles régionales » : CDER, Scara, FDSEA51, EMC2, Cérésia, Vivescia, CA51, Cristal Union, Cal, Soufflet, Cac68, CAA, CA57, Tereos. CarbonThink n'a pas d'ambition commerciale et l'ensemble de ses résultats est librement accessible pour la communauté agricole.



Contact CarbonThink : etienne.lapierre@terrasolis.fr



Les 4 mandataires-intermédiaires retenus pour cette analyse sont :

carbon&co
Invivo

TERRATERRE
FRANCE
CARBON AGRICULTURE
ASSOCIATION

SysFarm

carbone
farmers

RÉMUNÉRATION DE L'AGRICULTEUR

Plusieurs manières permettent au M-I de fixer le prix payé à l'agriculteur en année 1 de projet LBC :

- ✓ **PRIX PLANCHER** et prix de marché : certains M-I fixent un prix plancher payé à l'agriculteur ou un prix plancher de vente à l'acheteur de CC, en comparaison du prix de marché qui fluctue.

TERRATERRE
FRANCE
CARBON AGRICULTURE
ASSOCIATION

TerraTerre - France Carbon Agri Association (FCAA) fixe un prix minimum de vente du CC à 55 €, puis à partir de là un prix plancher pour l'agriculteur (en valeur absolu) de 35 € (équivalant à 64% du prix de vente du CC).

carbon&co

InVivo fixe un prix minimum de vente du CC à 50 €, puis à partir de là un prix plancher pour l'agriculteur (en valeur relative) de 70% de ce prix de vente, soit 35 €.

carbone
farmers

Carbone Farmers fixe un prix minimum de vente à l'acheteur de CC de 45 €, reversant 73% de ce montant à l'agriculteur, soit un minimum de 33 €/CC, le prix de marché permettant actuellement d'atteindre les 35 €.

SysFarm

SysFarm propose un prix minimum à l'agriculteur de 30 € par CC, précisant que le prix de marché remonte actuellement à 35 € pour l'agriculteur.

NB : Un prix minimum garanti contractuellement n'est pas la garantie d'un volume de vente.

- ✓ Un projet LBC durant 5 ans, la question de l'**INDEXATION** du prix payé à l'agriculteur selon l'évolution du marché du CC se pose. Certains M-I proposent des prix évolutifs, d'autres des prix fixes.

TERRATERRE
FRANCE
CARBON AGRICULTURE
ASSOCIATION

TerraTerre-FCAA adapte son modèle de rémunération aux conditions du marché pour mieux valoriser les CC auprès des acheteurs compte tenu de services proposés spécifiques (plateforme digitale). Si le marché évolue à la hausse en année 2, 3, 4 ou 5, la hausse est répartie entre l'agriculteur, le porteur de projet, le mandataire (FCAA, avec lequel TerraTerre est associé) et l'intermédiaire (TerraTerre). Au prorata de ce que chacun reçoit initialement

carbon&co

InVivo détermine le prix payé à l'agriculteur en proportion (70%) du prix de vente à l'acheteur de CC. Si en année 2, 3, 4 ou 5, le marché évolue à la hausse, l'agriculteur en bénéficie en proportion. Si le marché évolue à la baisse, le prix plancher protège l'agriculteur.

carbone
farmers

Carbone Farmers fixe le prix du CC dès l'année 1, à l'identique pour les années 2, 3, 4 et 5 du projet LBC, si l'acheteur de CC signe au début du projet.

SysFarm

SysFarm laisse le porteur de projet et les agriculteurs déterminer leur prix du CC. Si l'acheteur de CC signe au début du projet, ce prix est fixé dès l'année 1, pour les 5 années du projet LBC.

- ✓ Tous les M-I, dans le cadre de négociation de gré à gré avec les acheteurs de CC, escomptent obtenir des « **BONUS** » ou valorisations supplémentaires des CC, si les CC sont associés à des cobénéfices, à des pratiques ciblées d'intérêt ou encore à une proximité géographique avec l'acheteur. Aucun barème en détaillant les conditions tarifaires n'existe actuellement.



TerraTerre-FCAA propose spécifiquement une plateforme digitale de présentation/valorisation des projets bas-Carbone, dans laquelle les fermes et porteurs de projets collectifs peuvent s'impliquer pour mieux valoriser les CC (transparence et storytelling). La plateforme détermine de plus automatiquement un indice de valorisation des projets.



Carbone Farmers permet aux coopératives/négoces porteurs de projets de facturer des primes filières via une plateforme traçant les réductions d'émissions de gaz à effet de serre.

- ✓ La question du rythme ou **CALENDRIER DE PAIEMENT** est importante. En effet, un paiement des CC en fin de projet seulement, après leur certification en année 6, fait porter le risque de l'investissement dans des pratiques bas-Carbone sur la ferme. A l'inverse, un paiement en début de projet reporte ce risque sur l'acheteur de CC, car, tant que la dernière année de projet et la certification des CC ne sont pas parvenues, le nombre total de CC produits par la ferme reste incertain.



InVivo, **Carbone Farmers**, **SysFarm** paient annuellement. Afin d'éviter qu'une mauvaise année agricole en fin de projet oblige l'agriculteur à rembourser une partie des CC déjà perçus, et protégeant ainsi l'acheteur en cas de circonstances exceptionnelles, ces intermédiaires ne versent chaque année qu'une fraction de la valeur du CC, gardant un « buffer » (assurance) prélevé en %. Ce prélèvement est reversé en année 6, après certification des CC, sauf circonstance exceptionnelle (individuelle à l'échelle de la ferme ou collective à l'échelle du porteur de projet collectif).



TerraTerre-FCAA paie en deux temps, à la fin de l'année 2 selon les CC estimés lors du diagnostic initial (40%), puis à la fin de l'année 5, après certification pour le solde. Ce mode de paiement dispense de « buffer ».

NB : A noter que l'ensemble des M-I appliquent les rabais techniques imposés par la méthode Grandes Cultures du LBC. Dans le cas des réductions d'émissions liées au stockage de carbone dans les sols, un risque de non-permanence de ce stockage impose un rabais de 20% sur les Tonnes de CO2 réduites avant transformation en CC. Moitié ou totalité de ce rabais est reversée aux agriculteurs si les fermes démontrent que les pratiques stockantes sont maintenues pendant 5 années supplémentaires.

- ✓ Selon la méthode LBC, les CC sont calculés en comparaison à un **SCENARIO DE REFERENCE** : spécifique (la situation initiale de la ferme sert de référence à la ferme) ou générique (les pratiques moyennes du département servent de référence à la ferme).



InVivo, **Carbone Farmers**, **TerraTerre-FCAA**, **SysFarm**, annoncent valoriser les CC en référence spécifique et générique même si en pratique les CC en référence générique peuvent être moins attractifs pour les acheteurs de CC.

NB : Dans tous les cas, un rabais technique de 10% s'applique sur le nombre des CC génériques.

RÉMUNÉRATION DU PORTEUR DE PROJET COLLECTIF ET MARGE DES MANDATAIRES-INTERMÉDIAIRES

- ✓ Entre le prix de vente du CC à l'acheteur et le prix payé à l'agriculteur, le **PORTEUR DE PROJET COLLECTIF** et le **MANDATAIRE-INTERMÉDIAIRE** interviennent et prennent leur part de valeur du CC.



InVivo propose de partager entre le porteur de projet collectif et le M-I (InVivo) 30% de la valeur du CC. En partant sur l'hypothèse d'un partage équitable, chacun perçoit 15% du CC ou 7,5 € par CC pour un CC vendu minimum à 50 €. Le porteur de projet peut négocier/ajuster sa part selon ses coûts d'intermédiation. Dans le cas d'un diagnostic initial subventionné, par exemple par l'Ademe ou un Conseil Régional ou CarbonThink, InVivo propose de baisser la part revenant au porteur de projet collectif et au M-I au profit de l'agriculteur.



TerraTerre-FCAA, sur la base d'un CC vendu à 55 €, paie le porteur de projet collectif 5 € par CC, le mandataire (FCAA) 3€ et l'intermédiaire (TerraTerre) 10 €. Selon la qualité de la présentation du projet de la ferme sur sa plateforme digitale (indice de valorisation), TerraTerre peut verser 1 € supplémentaire par CC à la fois à l'agriculteur et au porteur de projet.



Carbon Farmers paie, sur sa commission de 25%, le porteur de projet collectif 1000 € pour les 5 années de suivi du projet LBC auxquels se rajoutent 1.5% de la valeur des CC. Carbone Farmers prend également en charge les coûts MRV suivants : la licence du logiciel de calcul de bilan C, ainsi que le coût de l'audit final du projet collectif par un organisme certificateur indépendant. Dans le cas d'une ferme de 150 ha générant 375 CC en 5 ans, le PPC perçoit l'équivalent de 5 €/CC. Dans le cas d'un CC vendu à 47 €, le M-I (Carbone Farmers) perçoit donc finalement 15% du CC, soit l'équivalent de 7 € par CC.



SysFarm prélève 10% du prix de vente du CC pour se rémunérer. La mise en marché entre porteurs de projets et agriculteurs est libre. Les frais d'audit sont pris en charge par le financeur.

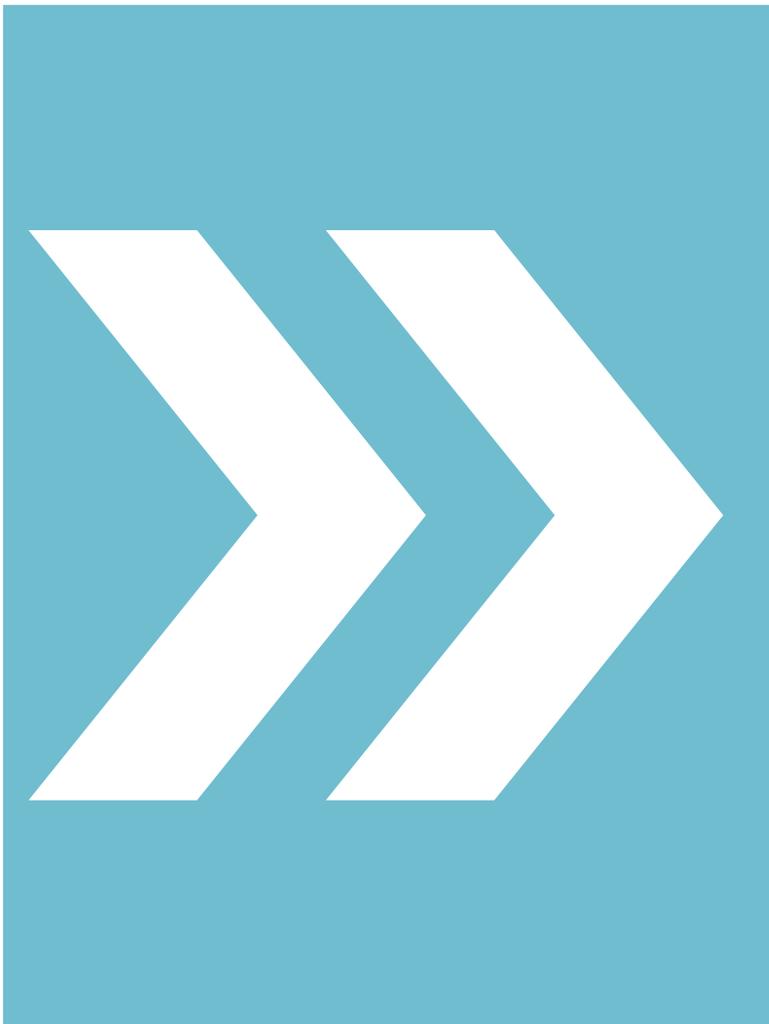
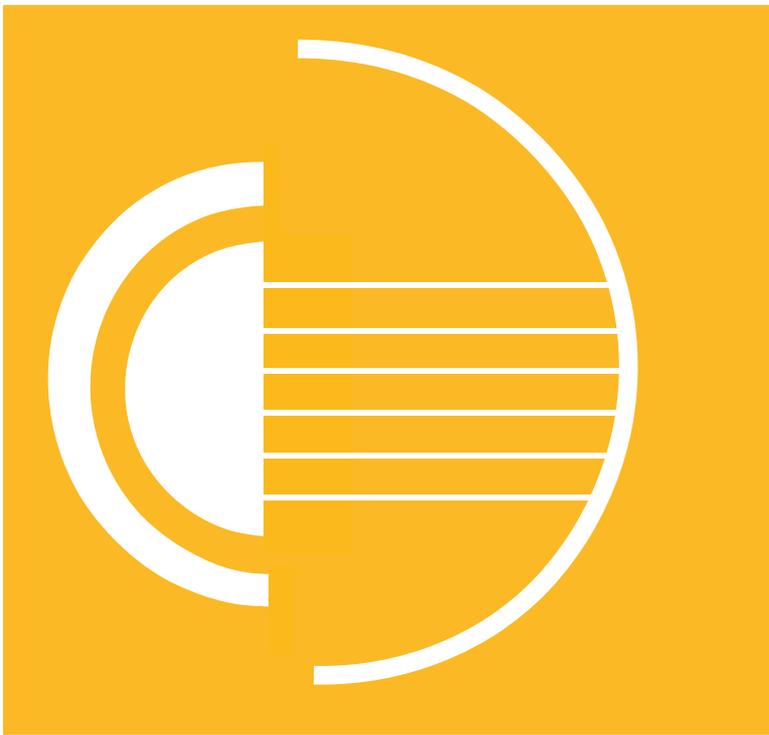
NB : Il est possible de distinguer deux périodes entre le moment où la ferme réalise son diagnostic initial et le moment où la ferme s'engage dans un projet LBC de 5 ans, la ferme pouvant s'arrêter entre les deux si le diagnostic initial n'est pas satisfaisant. Dans ce cas, la question de la rémunération du porteur de projet collectif qui réalise le diagnostic initial doit être l'objet d'une attention particulière.

NB : La Méthode LBC Grandes Cultures impose au porteur de projet le recours à un organisme certificateur indépendant pour la vérification des rapports individuels de suivi par ferme. Appuyé par le M-I le cas échéant, un audit s'organise sur un échantillon de $0.5 \times \sqrt{n}$ fermes, où « n » représente le nombre de fermes de l'échantillon apporté par le PPC ou le M-I. Selon les M-I, les coûts et responsabilités liés à l'audit peuvent être mutualisés ou non (à l'échelle du M-I ou du PPC).

Tableau de synthèse

	Méthodes et outils LBC	Rémunération actuelle AGRICULTEUR	Prix plancher AGRICULTEUR	Indexation	Paiement annuel avec buffer	Référence générique et spécifique	Rémunération Porteur de projet (PPC)	Rémunération Mandataire - Intermédiaire (M-I)	Prix actuel de vente du CC	Services supplémentaires
	Méthodes Grandes Cultures CarbonAgri Tout outil de diagnostic certifié	35 €/CC (70% CC) Revalorisable si diagnostic subventionné	Oui à 35 €/CC car prix de vente min. à 50 €/CC	Oui	Oui (buffer 25%)	Oui	Equivalent 7.5 €/ (15% CC) Revalorisable selon les coûts du PPC	Equivalent 7.5 €/ (15% du CC)	50 €/CC	+ Outil de diagnostic en propre
	Méthodes Grandes Cultures CarbonAgri Écométhane Vergers Tout outil de diagnostic certifié	35 €/CC (75% CC) Intègre les coûts des pratiques	Oui à 33 €/CC car prix de vente min. à 45 €/CC	Oui sauf si vente des CC en début de projet	Oui (buffer 40%)	Oui	Equivalent 5 €/CC (1.5% CC +1000 € + frais MRV)	Equivalent 8 €/ (15% du CC)	47 €/CC	+ Plateforme digitale de valorisation des productions bas-Carbone
	Méthodes Grandes Cultures Haies Sobac Tout outil de diagnostic certifié	35 €/CC (90 % mais la rémunération du porteur de projet par l'agriculteur n'est pas intégrée)	Oui à 30 €/CC en valeur absolue	Oui sauf si vente des CC en début de projet	Oui (buffer selon le financeur ; exemple à 5%)	Oui	Selon le porteur de projet et les agriculteurs	Equivalent 4 €/ (10% du CC)	39 €/CC	+ Outil de diagnostic en propre + Liberté de choisir les financeurs
	Méthodes Grandes Cultures CarbonAgri Tout outil de diagnostic certifié	36* €/CC (65% CC) * dont +1 € selon indice de valorisation	Oui à 35 €/CC en valeur absolue	Oui	Non Paiement en année 2 (40% de la simulation) et année 5 (solde)	Oui	6* €/ (11% CC) *dont +1 € selon indice de valorisation	3 + 10 €/ (27% du CC)	55 €/CC	+ FCAA mandataire + Plateforme digitale de valorisation des projets bas-Carbone

NB : Ces informations, complexes et recueillies auprès de M-I mettant régulièrement à jour leurs offres, méritent d'être vérifiées/actualisées par la communauté agricole. Le M-I Rize n'a pas souhaité faire partie de ce benchmark.



 Contact CarbonThink : etienne.lapierre@terrasolis.fr